



ACADÉMIE DE NORMANDIE

Liberté
Égalité
Fraternité

La rectrice

Caen, le 25 novembre 2021

Affaire suivie par les chefs de la mission académique
« éducation au développement durable »

Marc Dupin – Patrice Favier

IA-IPR de SVT

Mél. marc.dupin@ac-normandie.fr

02 31 30 15 35

Mél. patrice.favier@ac-normandie.fr

02 32 08 91 20

Rectorat de la région académique
Normandie
168, rue Caponière
14061 Caen Cedex

Christine GAVINI
Rectrice de la région académique Normandie
Rectrice de l'académie de Normandie
Chancelière des universités

à
Mesdames et messieurs les directeurs d'école
de l'enseignement public et privé
Sous couvert de mesdames et messieurs les IEN,
Sous couvert de mesdames et messieurs IA-DASEN

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement
des collèges et lycées publics et privés

Objet : Label « école ou établissement en démarche globale de développement durable (E3D) »

Face aux immenses défis posés par le changement climatique et la transition écologique, l'Ecole a un rôle majeur à jouer pour sensibiliser les élèves au développement durable, mobiliser l'ensemble de la communauté éducative et être à la hauteur des ambitions rappelées par le Président de la République à l'occasion de la COP 26 de Glasgow.

Depuis plus de 10 ans, le label « école ou établissement en démarche globale de développement durable » vient reconnaître et stimuler les projets portés dans les écoles, les collèges et les lycées de l'académie. Près de 500 d'entre eux sont d'ores et déjà entrés dans ce parcours de labellisation, articulé en trois niveaux successifs.

Je souhaite que cette belle dynamique se poursuive et s'amplifie. Je vous invite donc à mobiliser la communauté éducative autour de cet enjeu essentiel, en vous engageant dans cette démarche de labellisation par une candidature au niveau 1 du label, ou en approfondissant votre démarche par une candidature aux niveaux 2 ou 3 du label.

Votre candidature devra être déposée, en ligne, avant le **1^{er} février 2022**, délai de rigueur, afin de permettre son examen par la commission de labellisation.

- Pour le niveau 1 : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/dossier-de-labellisation-e3d-niveau-1-en-normandie>
- Pour les niveaux 2 et 3 : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/dossier-de-labellisation-e3d-niveau-2-et-3-normandie>

Parmi les pièces attendues, il conviendra de transmettre le tableau de bord des actions d'éducation au développement durable, que vous trouverez en annexe de ce courrier. Renseigné tout au long de l'année, ce tableau a vocation à constituer un véritable outil de suivi et de pilotage au service de votre projet éducatif. A cet égard, il pourra également être utile d'identifier au sein de votre école ou de votre établissement un correspondant développement durable.

De plus amples informations sont également disponibles sur le site académique : <https://edd.ac-normandie.fr/spip.php?article779>, et l'équipe de la mission académique « éducation au développement durable » est également à votre écoute pour répondre à vos questions (aurelie.biscay@ac-normandie.fr pour les niveaux 1, stephanie.bouteleux@ac-normandie.fr pour les niveaux 2 ou 3).

Je vous adresse mes plus vifs encouragements et vous remercie de votre engagement.


Christine GAVINI

2 annexes : tableur de suivi du plan d'actions, cadre général de la labellisation.